



Régie des services de sécurité incendie regroupés de la MRC de Maskinongé

PROVINCE DE QUÉBEC RÉGIE DES SERVICES DE SÉCURITÉ INCENDIE REGROUPÉS DE LA MRC DE MASKINONGÉ

Mardi 14 octobre 2025

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration de la Régie des services de sécurité incendie regroupés de la MRC de Maskinongé, tenue le mardi 14 octobre 2025 à 18h, à la caserne 22 de Saint-Etienne-des-Grès.

À laquelle sont présents les membres du conseil d'administration :

M. Claude Boulanger, président, maire de Charette;
M. André Bordeleau, vice-président, conseiller de Saint-Mathieu-du-Parc.
Mme Nancy Mignault, mairesse de Saint-Etienne-des-Grès;
M. Claude Frappier, maire de Saint-Paulin;
M. Pierre Désaulniers, maire de Saint-Boniface;

Tous membres du conseil d'administration formant quorum.

Assiste également :

Mme Isabelle Plante, directrice générale et greffière-trésorière.

OUVERTURE DE LA RÉUNION

L'assemblée s'ouvre à 18h, sous la présidence de Monsieur Claude Boulanger.

RÉSOLUTION NUMÉRO : 109-10-25 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil d'administration ont pris connaissance de l'ordre du jour;

SUR PROPOSITION DE monsieur André Bordeleau, il est résolu que l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du 14 octobre 2025 soit adopté en ajoutant aux affaires nouvelles le point suivant :

- Félicitations aux pompiers lors de la journée portes ouvertes.

ORDRE DU JOUR **14 OCTOBRE 2025**

1. Ouverture de la réunion ;
2. Adoption de l'ordre du jour ;
3. Correspondance ;
4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 9 septembre 2025 ;
5. Adoption du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 19 septembre 2025 ;
6. Adoption du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 29 septembre 2025 ;
7. Approbation des comptes du 1^{er} au 30 septembre 2025 ;
8. FQM Assurances – Modification à l'assurance 2025-2026 ;
9. Achat du véhicule Ford E450;
10. Dépôt du rapport mensuel de septembre du directeur incendie ;
11. Affaires nouvelles ;
12. Points d'informations ;
13. Période de questions ;
14. Clôture et levée de l'assemblée



Régie des services de sécurité incendie regroupés
de la MRC de Maskinongé

**RÉSOLUTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**RÉSOLUTION NUMÉRO : 110-10-25
CORRESPONDANCE**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Pierre Desaulniers et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'administration présents d'accepter le dépôt de la correspondance ci-après décrit :

- Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès – Résolution 2025-09-195 refusant la modification de l'entente de constitution.

**RÉSOLUTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**RÉSOLUTION NUMÉRO : 111-10-25
ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 9 SEPTEMBRE
2025**

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration tenue le 9 septembre 2025 a été remise à tous les membres du conseil d'administration au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance ;

EN CONSÉQUENCE

Sur proposition de monsieur Claude Frappier, il est résolu à l'unanimité des membres du conseil d'administration présents que le conseil d'administration adopte le procès-verbal de la séance du 9 septembre 2025, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la Régie.

**RÉSOLUTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**RÉSOLUTION NUMÉRO : 112-10-25
ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU 19
SEPTEMBRE 2025**

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'administration tenue le 19 septembre 2025 a été remise à tous les membres du conseil d'administration au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance ;

EN CONSÉQUENCE

Sur proposition de monsieur André Bordeleau, il est résolu à l'unanimité des membres du conseil d'administration présents que le conseil d'administration adopte le procès-verbal de la séance du 19 septembre 2025, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la Régie.

**RÉSOLUTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**



Régie des services de sécurité incendie regroupés
de la MRC de Maskinongé

RÉSOLUTION NUMÉRO : 113-10-25
ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU 29
SEPTEMBRE 2025

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'administration tenue le 29 septembre 2025 a été remise à tous les membres du conseil d'administration au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance ;

EN CONSÉQUENCE

Sur proposition de monsieur Pierre Desaulniers, il est résolu à l'unanimité des membres du conseil d'administration présents que le conseil d'administration adopte le procès-verbal de la séance du 29 septembre 2025, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la Régie.

RÉSOLUTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION NUMÉRO : 114-10-25
APPROBATION DES COMPTES À PAYER DU 1^{er} AU 30 SEPTEMBRE 2025

La greffière-trésorière de la Régie a fait parvenir à tous les membres du conseil d'administration la liste des comptes à payer et des prélèvements du 1^{er} au 30 septembre 2025.

Le Président demande aux membres du conseil d'administration s'ils ont des questions à poser à l'égard des listes présentées avant de les adopter.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de monsieur André Bordeleau, il est résolu à l'unanimité des membres du conseil d'administration que la liste des prélèvements bancaires effectués du 1^{er} au 30 septembre 2025, pour des déboursés totalisant la somme de 47 095,89 \$, soit approuvée.

Il est également résolu que la liste des comptes à payer soit approuvée et que la greffière-trésorière soit et est autorisée à en effectuer le paiement totalisant la somme de 112 101,00 \$.

RÉSOLUTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION NUMÉRO : 115-10-25
FQM ASSURANCES - MODIFICATION À L'ASSURANCE 2025-2026

IL EST PROPOSÉ PAR madame Nancy Mignault, et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'administration, d'autoriser le paiement de la facture no 21316, au montant de 5 733,40 \$, à la FQM Assurances, à la suite de la mise à jour de la valeur des biens de chacune des casernes.

RÉSOLUTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION NUMÉRO : 116-10-25
ACHAT D'UN VÉHICULE D'URGENCE POUR LA CASERNE 14

ATTENDU QU'il était prévu de faire l'achat d'un véhicule d'urgence pour la caserne 14;



Régie des services de sécurité incendie regroupés de la MRC de Maskinongé

ATTENDU QUE l'opportunité s'est présentée d'acquérir un véhicule Ford E450 de l'année 2014;

ATTENDU QUE le conseil d'administration doit entériner cette acquisition afin de régulariser la situation et d'assurer la conformité administrative;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Claude Frappier et résolu à l'unanimité :

- QUE le conseil d'administration entérine l'achat du véhicule Ford E450, année 2014, pour un montant de 55 900\$ plus taxes applicables;
- QUE cette dépense de 55 900\$ plus taxes applicables soit affecté au règlement d'emprunt #2025-019;
- QUE les dépenses pour l'aménagement et la peinture soient imputées au surplus cumulé non affecté;
- QUE la directrice générale soit mandatée pour compléter toute formalité administrative découlant de cet achat.

RÉSOLUTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION NUMÉRO : 117-10-25 DÉPÔT DU RAPPORT D'INTERVENTIONS MENSUEL DE SEPTEMBRE DU DIRECTEUR INCENDIE

Sur proposition de monsieur Pierre Desaulniers, il est résolu à l'unanimité des membres du conseil d'administration d'accepter le dépôt du rapport d'interventions mensuel de septembre du directeur incendie.

Total des appels de septembre 2025 : 29

Total des appels du 1^{er} janvier au 30 septembre 2025 : 202

Total appels Septembre	St-Paulin	Charette	St-Boniface	St-Nomieu	St-Tienne		
ST-Paulin	1	Désincarcération	0	Désincarcération	0	Désincarcération	0
Charette	1	Alarme incendie	1	Alarme incendie	1	Alarme incendie	3
ST-BQ	4	Assistance ambu / police	0	Assistance ambu / police	0	Assistance ambu / police	0
ST-MDP	6	Assistance autre (citoyen-TP)	0	Assistance autre (citoyen-TP)	0	Assistance autre (citoyen-TP)	0
ST-EDG	8	Monoxyde	0	Monoxyde	0	Monoxyde	0
ST-EDC	1	Entraide	8	Entraide	0	Entraide	0
ST-BARN	0	Feu Bâtiment	0	Feu Bâtiment	0	Feu Bâtiment	0
ST-ADP	0	Incendie brossaille	0	Incendie brossaille	1	Incendie brossaille	0
ST-ADM	8	Incendie cheminée	0	Incendie cheminée	0	Incendie cheminée	0
ShawInigan	0	Déchets extérieur	0	Déchets extérieur	0	Déchets extérieur	0
Trois-Rivières	0	Incendie véhicule	0	Incendie véhicule	1	Incendie véhicule	1
St-Léon	0	Installation électrique	0	Installation électrique	0	Installation électrique	4
TOTAL appels	29	Odeur	0	Odeur	0	Odeur	0
Pince	0	Prévention / vérification	0	Prévention / vérification	2	Prévention / vérification	0
		SUMI	0	SUMI	1	SUMI	0

RÉSOLUTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

AFFAIRES NOUVELLES

RÉSOLUTION NUMÉRO : 118-10-25 FÉLICITATIONS AUX POMPIERS LORS DE LA JOURNÉE PORTES OUVERTES

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de féliciter et de remercier l'ensemble des pompiers des casernes 12, 13 et 22 pour leur dévouement, leur professionnalisme et leur engagement envers la sécurité des citoyens, à l'occasion de la journée portes ouvertes tenue le 4 octobre dernier.

RÉSOLUTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Régie des services de sécurité incendie regroupés de la MRC de Maskinongé

POINTS D'INFORMATIONS :

- La collecte de sang tenue à la caserne 12 a été un franc succès pour une première édition. Au total, 47 personnes provenant de 11 municipalités différentes se sont présentées pour faire un don ;
- Suite à la résolution #2025-09-195 de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès, la RSSIR ne pourra pas offrir le service de premiers répondants à la municipalité de Charette, Saint-Boniface et Saint-Mathieu-du-Parc;
- Les APRIA ont été reçus pour la caserne 16 de Saint-Mathieu-du-Parc;
- Une journée portes ouvertes a eu lieu le 4 octobre dans les casernes 12 (Saint-Paulin), 13 (Charette) et 22 (Saint-Étienne-des-Grès);
- Le 14 octobre à l'émission *J'ai frôlé la mort* diffusée à Canal D, notre lieutenant FS Martin Lafontaine racontera comment il a aidé les deux jeunes lors de l'intervention de juin 2024 à Saint-Boniface.

PÉRIODE DE QUESTIONS

RÉSOLUTION NUMÉRO : 119-10-25 CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, sur proposition de madame Nancy Mignault, il est résolu à l'unanimité des membres du conseil d'administration de lever la séance à 18h05.

RÉSOLUTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Claude Boulanger
Président

Isabelle Plante
Directrice générale et
greffière-trésorière

JE, CLAUDE BOULANGER, PRÉSIDENT DE LA RÉGIE, ATTESTE QUE LA SIGNATURE DU PRÉSENT PROCÈS-VERBAL ÉQUIVAUT À LA SIGNATURE PAR MOI DE TOUTES LES RÉSOLUTIONS QU'IL CONTIENT AU SENS DE L'ARTICLE 142 (2) DU CODE MUNICIPAL.

Claude Boulanger
Président

CERTIFICAT DE FONDS DISPONIBLES

Je soussignée, Isabelle Plante, greffière-trésorière, certifie sous mon serment d'office que la Régie des services de sécurité incendie regroupés de la MRC de Maskinongé possède les fonds disponibles ou les possédera en temps opportun, pour couvrir les dépenses projetées ou engagées lors de la séance du 14 octobre 2025.

Isabelle Plante, Directrice générale et greffière-trésorière